



Mions, ville dynamique et agréable de 15000 habitants, située à 20 km à l'est de Lyon, fait partie du pôle de développement économique de l'agglomération lyonnaise et de la métropole de Lyon. Agréable à vivre, soucieuse de la qualité de vie de ses habitants, Mions offre de nombreuses structures sportives, scolaires et culturelles, ainsi que de nombreux services et commerces.

La Ville de Mions dispose de quatre groupes scolaires accueillant 1600 enfants et un accueil de loisirs accueillant les enfants de 3 à 17 ans dans une structure implantée au cœur d'un grand espace vert et à proximité du parc Paul Mouyon.

## POSTE PERMANENT À TEMPS NON COMPLET (31H ANNUALISÉES) :

✓ Ouvert aux fonctionnaires, lauréats de concours et aux contractuels

**CADRE D'EMPLOI**  
Adjoint(e) d'animation (cat. C)

**LIEU DE TRAVAIL**  
Groupes scolaires de la Ville de Mions / Accueil de loisirs Marcel Moiroud

**HORAIRES**  
Planning de travail établi à l'année (31h annualisées) Sur les temps scolaires : différents rythmes de travail sur les temps périscolaires sur les amplitudes horaires suivantes :  
7h15 - 08h30  
11h30 - 13h45  
16h15 - 17h45 ou 18h30  
Sur les temps extra-scolaire :  
9h à 10h de travail quotidien sur une amplitude horaire de 07h20 à 18h10

**RÉMUNÉRATION**  
- Rémunération statutaire  
- Rifseep + prime annuelle

**AVANTAGES SOCIAUX**  
- Participation employeur prévoyance/mutuelle  
- Adhésion CNAS  
- Restaurant municipal

**DATE LIMITE DE CANDIDATURE**  
30 avril 2024

La ville de Mions recrute pour la rentrée de septembre des animateurs (trices) pour intégrer une équipe dynamique de 19 animateurs. Vous avez en charge l'animation des temps périscolaires au sein des groupes scolaires de la Ville et des temps extrascolaires (mercredis et vacances scolaires) au sein de l'accueil de loisirs Marcel Moiroud. Durant ces temps, vous assurez l'accueil et la prise en charge des enfants accueillis.

## VOS MISSIONS

**1/ Sur les temps scolaires, en collaboration avec l'animateur ressource et le coordinateur périscolaire :**

- proposer et élaborer des projets d'animations et des fiches d'activités en lien avec le projet éducation et jeunesse de la Ville
- assurer la mise en œuvre des activités sur les temps périscolaires en veillant au respect des règles de l'école et en appliquant la charte périscolaire

**2/ Sur les temps extra-scolaires, sous la responsabilité de la Direction du Centre de Loisirs (mercredis et vacances scolaires) :**

- proposer et élaborer des projets d'animations en cohérence avec le projet pédagogique de la structure
- encadrer et animer l'ensemble des activités à destination des enfants accueillis au sein du CLSH
- assurer la sécurité des enfants sur les différents temps de la journée (accueil / repas / activités)

**3/ Missions spécifiques en fonction des compétences et appétences :**

- accompagnement des temps du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)

## VOS COMPÉTENCES ET QUALITÉS

- Diplômé BAFA minimum et expérience dans le domaine de l'animation appréciée
- Connaissance du cadre réglementaire appliqué à l'accueil collectif de mineurs et capacité à faire respecter et imposer ces règles
- Connaissances des besoins et du rythme de l'enfant et de l'adolescent
- Capacité d'élaboration et de construction d'un cycle d'activité adapté en fonction de l'âge
- Maîtrise des techniques d'animation
- Aptitude à l'écoute et aux dialogues avec les différents interlocuteurs (enfants/parents/collègues/hierarchie)
- Capacité de travail en équipe, adaptabilité et discrétion

Au-delà de vos compétences, c'est votre motivation et votre personnalité qui feront la différence. Nous vous proposons un accompagnement et des formations pour assurer vos missions dans les meilleures conditions.

## POUR NOUS REJOINDRE :

Merci de nous adresser votre CV et votre lettre de motivation par mail

@recrutement@mions.fr

## BESOIN DE RENSEIGNEMENTS ?

Contactez Madame VARNIEU Carole, Chargée de formation et de recrutement

04 72 23 11 89

